

## Objet

Cette fiche d'information vous fournit des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document publicitaire. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts ainsi que les gains et pertes potentiels de ce produit, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### Produit: Lupus Alpha Return R

Ce produit est une catégorie de parts du Lupus Alpha Return.

### Émetteur: Monega Kapitalanlagegesellschaft mbH (Monega)

Le fonds est géré par Monega (ci-après « nous »).

ISIN: DE000A0MS734

Site web: [www.monega.de](http://www.monega.de)

Pour plus d'informations, veuillez appeler le 0221-390950.

L'Autorité fédérale allemande de surveillance financière (BaFin) est chargée de la surveillance de Monega en ce qui concerne la fiche d'informations de base. Ce PRIIP est agréé en Allemagne et en France. Monega est agréée en Allemagne et réglementée par la BaFin.

Date de création / dernière révision de la fiche d'information de base: 16.04.2026

## De quel type de produit s'agit-il?

### Type:

Il s'agit d'un fonds OPCVM spécial émis en Allemagne.

### Durée:

Le fonds a une durée illimitée. Nous sommes en droit de résilier la gestion du fonds par publication au Journal officiel fédéral et, en outre, dans le rapport annuel ou semestriel. En ce qui concerne la possibilité de rachat ainsi que la fréquence de cette possibilité, veuillez vous reporter à la section « Combien de temps dois-je conserver mon placement et puis-je retirer mon argent avant l'échéance ? ».

### Objectifs:

La gestion du fonds vise à participer de manière dynamique à l'évolution des marchés boursiers mondiaux sur la base d'une stratégie fondée sur les options, tout en limitant le risque de perte. La part en actions est reproduite par l'achat et la vente de dérivés négociés en bourse. Au moins 75 % des actifs du fonds sont investis exclusivement dans des titres sélectionnés selon des principes de durabilité. À cette fin, les émetteurs ou les sous-jacents sont analysés et classés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela comprend notamment la gestion environnementale des émetteurs, leurs normes sociales et leur gouvernance d'entreprise, ainsi que leur portefeuille de produits. En outre, les émetteurs des titres ne doivent pas tirer plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de la production d'énergie ou de toute autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz) ou d'énergie nucléaire, pas plus de 5 % de l'extraction de charbon et de pétrole, et ne doivent pas tirer de revenus de la culture, de l'exploration et des services liés aux sables bitumineux et aux schistes bitumineux. Il est également prévu de ne pas investir dans des entreprises qui enfreignent les droits de l'homme et les droits du travail ou qui sont impliquées dans des affaires de corruption. Sur la base de l'évaluation du risque de durabilité effectuée, il est probable que les risques de durabilité auxquels le fonds peut être exposé auront, à moyen et long terme, un impact moindre sur la valeur des placements du fonds grâce à l'application des principes de durabilité exposés ci-dessus. À cet égard, dans le cadre des critères d'exclusion susmentionnés, des investissements dans des sociétés du portefeuille qui génèrent leur chiffre d'affaires grâce à des activités liées à la production d'énergie ou à d'autres utilisations de l'énergie nucléaire et du gaz naturel, ainsi qu'à l'extraction d'uranium ou de gaz naturel, sont possibles.

Les revenus du fonds sont distribués. Des avoirs bancaires peuvent également être distribués (ce que l'on appelle une distribution provenant du fonds/distribution sur la valeur nette), ce qui peut entraîner une diminution de la valeur du fonds.

Le dépositaire du fonds est la Kreissparkasse Köln.

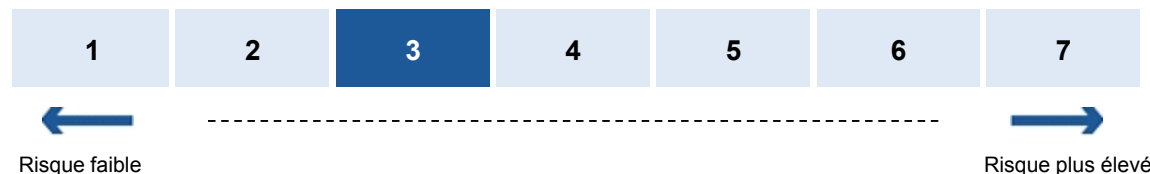
Vous trouverez gratuitement, en allemand, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, les cours actuels des parts et d'autres informations sur le fonds à l'adresse suivante [www.monega.de/fondsueberblick](http://www.monega.de/fondsueberblick).

### Public cible: les petits investisseurs

Le fonds s'adresse à tous les types d'investisseurs qui souhaitent se constituer un patrimoine ou optimiser leur patrimoine et qui souhaitent investir à moyen terme. Des pertes ne peuvent être exclues. Vous devez être en mesure de supporter des pertes à hauteur du capital investi.

## Quels sont les risques et que pourrais-je obtenir en contrepartie?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque global vous aide à évaluer le risque associé à ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que vous perdiez de l'argent avec ce produit en raison d'une évolution particulière des marchés ou de notre incapacité à vous rembourser.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 3 sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 3 correspondant à une catégorie de risque moyen-faible.

Le risque de pertes potentielles liées à la performance future est considéré comme moyen-faible. Dans des conditions de marché très défavorables, il est extrêmement improbable que notre capacité à honorer votre demande de rachat soit compromise.



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Si vous rachetez le placement avant l'échéance, le risque réel peut s'en écarter considérablement et vous pourriez, dans certains cas, récupérer moins que votre mise initiale.

Les risques suivants peuvent également avoir une incidence significative sur le fonds : risques opérationnels, risques liés à la conservation des actifs et risques fiscaux. Ce produit n'offre aucune protection contre les fluctuations futures du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

### Scénarios de performance

Le rendement final que vous obtiendrez avec ce produit dépendra de l'évolution future du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec certitude. Les scénarios pessimiste, moyen et optimiste présentés illustrent les performances les plus faibles, moyennes et les meilleures du produit et/ou d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière totalement différente à l'avenir.

Durée de détention recommandée:	5 ans		
Exemple d'investissement	10.000 euros	Si vous vendez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de crise	<b>Ce que vous pourriez obtenir au final après déduction des frais</b> Rendement annuel moyen	<b>7.020 euros</b> -29,8 %	<b>6.790 euros</b> -7,5 %
Scénario pessimiste	<b>Ce que vous pourriez obtenir au final après déduction des frais</b> Rendement annuel moyen	<b>8.650 euros</b> -13,5 %	<b>9.910 euros</b> -0,2 %
Scénario moyen	<b>Ce que vous pourriez obtenir au final après déduction des frais</b> Rendement annuel moyen	<b>10.020 euros</b> 0,2 %	<b>11.380 euros</b> 2,6 %
Scénario optimiste	<b>Ce que vous pourriez obtenir au final après déduction des frais</b> Rendement annuel moyen	<b>11.540 euros</b> 15,4 %	<b>12.370 euros</b> 4,4 %

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts liés au produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais que vous devrez verser à votre conseiller ou à votre distributeur, ni les frais de votre conseiller ou de votre distributeur. Votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant final obtenu, n'est pas prise en compte.

Le scénario de crise montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes.

Le scénario pessimiste a été calculé pour un investissement réalisé entre janvier 2018 et décembre 2022.

Le scénario intermédiaire correspond à un investissement réalisé entre avril 2019 et mars 2024.

Le scénario optimiste correspond à un placement effectué entre novembre 2020 et octobre 2025.

### Que se passe-t-il si Monega n'est pas en mesure d'effectuer le versement ?

La défaillance de Monega n'a pas d'incidence directe sur votre remboursement, car la réglementation prévoit qu'en cas d'insolvabilité de Monega, le fonds spécial n'est pas intégré à la masse de l'insolvabilité, mais reste indépendant.

### Quels sont les frais à prévoir ?

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous conseille à ce sujet peut vous facturer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera de ces frais et vous expliquera leur incidence sur votre placement.

### Frais au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre placement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée pendant laquelle vous conservez le produit et de la performance de celui-ci. Les montants présentés ici illustrent un montant d'investissement type et différentes durées d'investissement possibles.

Nous avons basé nos calculs sur l'hypothèse suivante :

- Au cours de la première année, vous récupéreriez le montant investi (rendement annuel de 0 %).
- Pour les autres durées de détention, nous avons supposé que le produit évoluerait comme indiqué dans le scénario intermédiaire.
- 10.000 euros sont investis.

### Investissement : 10.000 euros

Scénarios	Si vous vous retirez après 1 an	Si vous résiliez après 5 ans
Coûts totaux	520 euros	1.184 euros
Impact annuel des frais (*)	5,2 %	2,1 % par an

(\*) Ces informations illustrent comment les frais réduisent votre rendement annuel pendant la durée de détention. Si, par exemple, vous vendez à la fin de la durée de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait s'élever à 4,7 % avant frais et à 2,6 % après frais.

Nous pouvons répartir une partie des frais entre nous et la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qui vous sont fournis. Le montant vous sera communiqué.

Ces chiffres correspondent à la commission de distribution maximale que la personne qui vous vend le produit peut facturer (4,0 % du montant de l'investissement / 400 EUR). Cette personne vous communiquera le montant réel de la commission de distribution.

## Composition des frais

Frais uniques à l'entrée ou à la sortie		Si vous résiliez après 1 an
<b>Frais d'entrée</b>	4,0 % du montant que vous versez lors de votre souscription à ce placement.	400 euros
<b>Frais de sortie</b>	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. La personne qui vous vend le produit peut toutefois facturer des frais.	0 euro
Frais annuels		
<b>Frais administratifs et autres frais de gestion ou d'exploitation</b>	1,2 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	115 euros
<b>Frais de transaction</b>	Moins de 0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons ou vendons les actifs sous-jacents du produit. Le montant réel dépend du volume d'achats et de ventes effectués.	5 euros
Frais supplémentaires sous certaines conditions		
<b>Commissions de performance</b>	Aucune commission de performance n'est facturée pour ce produit.	0 euro

## Combien de temps dois-je conserver ce placement et puis-je retirer de l'argent avant l'échéance ?

### Durée de détention recommandée: 5 ans

Ce produit est destiné à des investissements à long terme. En principe, les rachats n'entraînent aucun frais ni commission, sauf dans les cas exceptionnels décrits ci-dessous.

Le rachat des parts est possible chaque jour d'évaluation, sauf disposition contraire dans les « Conditions particulières d'investissement ». Monega ne facture aucun frais ni commission pour une telle transaction. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans les conditions d'investissement du fonds.

Nous pouvons suspendre l'émission et le rachat de parts si des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire, compte tenu des intérêts des investisseurs. Afin de gérer les risques de liquidité, nous pouvons limiter le rachat de parts lorsque les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéfini à partir duquel ces demandes ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs, et prolonger le délai de rachat des parts. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans le prospectus.

### Comment puis-je déposer une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez nous contacter : Monega Kapitalanlagegesellschaft mbH, Stolkgrasse 25-45, 50667 Cologne, ou en ligne via [viainfo@monega.de](mailto:viainfo@monega.de) ou [www.monega.de/beschwerde](http://www.monega.de/beschwerde). Les réclamations concernant la personne qui vous conseille sur le produit ou qui vous le vend peuvent être adressées directement à cette personne.

### Autres informations utiles

Ce document concerne la catégorie de parts Lupus Alpha Return R du Lupus Alpha Return. Vous trouverez des informations sur les autres catégories de parts du fonds commercialisées en Allemagne sur notre site Internet [www.monega.de/fondsueberblick](http://www.monega.de/fondsueberblick).

Sur notre site Internet [https://monega.factsheetslive.com/docrepository/HistoricalPerformancePRIIP/DE000A0MS734/de\\_DE](https://monega.factsheetslive.com/docrepository/HistoricalPerformancePRIIP/DE000A0MS734/de_DE) vous trouverez des informations sur les performances passées des 10 dernières années. Vous pouvez consulter une publication mise à jour chaque mois des calculs des scénarios de performance antérieurs à l'adresse [https://monega.factsheetslive.com/docrepository/PerformanceScenarioPRIIP/DE000A0MS734/de\\_DE](https://monega.factsheetslive.com/docrepository/PerformanceScenarioPRIIP/DE000A0MS734/de_DE)

Vous trouverez des informations sur notre politique de rémunération actuelle sur Internet à l'adresse [www.monega.de/verguetung](http://www.monega.de/verguetung) publiées. Il s'agit notamment d'une description des méthodes de calcul des rémunérations et des avantages accordés à certains groupes de salariés, ainsi que de l'identification des personnes chargées de leur attribution. Sur simple demande, nous vous fournirons gratuitement ces informations sur support papier.

Le fonds est soumis à la loi allemande sur la fiscalité des investissements. Cela peut avoir des répercussions sur la manière dont vos revenus provenant du fonds sont imposés.